

Charte du Réseau Universitaire de Mécanique

---RUMEC---

ARTICLE 1 : DENOMINATION

Conscientes de l'importance de la recherche scientifique en mécanique pour le développement scientifique et technologique, les compétences de plusieurs institutions universitaires et de formation des cadres ont décidé de se regrouper au sein d'un réseau intitulé réseau universitaire de mécanique (RUMEC). L'activité scientifique de ce pôle qui assumera un rôle de pivot en matière de recherche en sciences mécaniques et fournira l'infrastructure nécessaire à cette recherche s'articule sur l'ensemble des sept thèmes suivants:

Thème1 : Milieux poreux et ressources hydriques.

Thème2 : Vibration et stabilité des systèmes.

Thème3 : Modélisation et simulation en mécanique.

Thème4 : Transferts thermiques.

Thème5 : Endommagement et rupture.

Thème6 : Mécanique des matériaux.

Thème7: Conception et technologies de fabrication mécaniques.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS

Le pôle de compétences en sciences mécaniques a pour objectif essentiel le regroupement des potentialités dans le domaine de la mécanique dans le but d'aborder des projets de recherche mieux adaptés aux besoins et spécificités nationales à travers une optimisation de l'exploitation des ressources matérielles et des compétences scientifiques. Ce pôle est donc destiné à remplir les mandats suivants:

- **PARTICIPER AUX EFFORTS DE DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.**
- **COORDONNER, DEVELOPPER ET SOUTENIR LES ACTIVITES DE RECHERCHE, DE FORMATION ET DE RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE PROPRES OU ENTREPRISES PAR LES DIFFERENTS GROUPES QUI LE COMPOSENT.**
- **COORDONNER, DEVELOPPER ET SOUTENIR LES RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITE, NOTAMMENT LES INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DES SCIENCES MECANIQUES.**

Dans ce cadre le pôle assurera plusieurs missions :

- Exploiter de façon optimale les moyens matériels du pôle.
- Développer un réseau de communication (création d'un site W.E.B).
- Promouvoir la formation et la recherche en sciences mécaniques.
- Prendre part à des projets de développement scientifique à fort potentiel de transfert technologique.
- Prendre part aux thèmes prioritaires définis dans le cadre de la politique de la recherche scientifique.
- Disposer d'un certain nombre d'outils de simulation (logiciels, revue) et mener les démarches nécessaires pour l'acquisition des techniques d'analyse et de mesure.
- S'imprégner dans le tissu socio-économique à travers la réalisation d'études relatives à l'utilisation de ces outils et ces techniques.

Les équipes et laboratoires constituant ce pôle s'engagent à œuvrer pour la réalisation de ces objectifs à travers leurs contributions dans l'exécution du programme quadriennal du pôle.

ARTICLE 3 : STRUCTURE

Le pôle de compétences en sciences mécaniques a pour point focal l'établissement auquel appartient le coordinateur, en l'occurrence et pour la période 2000-2004, le point focal est la faculté des Sciences Ain Chock de Casablanca.

La gestion des activités du pôle ainsi que la coordination entre ses membres sont assurées par un comité de suivi qui regroupe:

- **LE COORDONNATEUR NATIONAL.**
- **LE SECRETARIAT PERMANENT.**
- **LES COORDONNATEURS DES ETABLISSEMENTS MEMBRES DU POLE .**
- **UN REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA FORMATION DES CADRES ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.**

Le coordonnateur est désigné pour une durée de quatre années; Il est responsable de l'exécution du programme de travail quadriennal du pôle. Il assure en outre la gestion des ressources du pôle en concertation avec le comité de suivi.

Les coordinateurs des thèmes de recherche, membres du comité de suivi, présentent un rapport annuel relatif à l'état d'avancement des travaux du thème qu'ils coordonnent.

Les modalités pratiques de fonctionnement du pôle de compétences en sciences mécaniques (fréquence des réunions, répartition des tâches etc...) sont fixées par un règlement intérieur.

ARTICLE 4 : MEMBRES

Peuvent être membres du pôle de compétences en sciences mécaniques :

- **LES SCIENTIFIQUES MAROCAINS RESIDANT AU MAROC OU A L'ETRANGER AYANT UNE ACTIVITE DANS LE DOMAINE DES SCIENCES MECANIQUES ET LEURS APPLICATIONS INDUSTRIELLES.**
- **LES OPERATEURS SOCIO-ECONOMIQUES ET LES ORGANISMES NATIONAUX CONCERNES PAR CE DOMAINE.**

Le statut de membre à titre individuel ou d'équipe n'est pas définitif; Il est susceptible d'être remis en cause conformément aux dispositions précisées par le règlement intérieur.

ARTICLE 5 : RESSOURCES

Les ressources financières du pôle de compétences mécanique proviennent:

- **DES CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS.**
- **DES CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES PRIVES.**
- **DES PRESTATIONS DE SERVICE.**
- **DE LA VALORISATION DES PRODUITS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE LA FORMATION.**
- **DES DONS DE PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES.**

Ces fonds sont gérés par un compte hors budget domicilié au point focal du pôle. Les acquisitions matérielles du pôle restent la propriété exclusive de celui-ci ; Ce matériel, sur proposition du responsable de thème et après approbation du comité de suivi, peut être mis à la disposition, pour une durée limitée et préalablement définie, d'une équipe du pôle en vue de la réalisation des tâches qui lui sont affectées.

ARTICLE 6 : AUTO -EVALUATION

Au terme des deux premières années de son mandat, le comité de suivi procédera à l'évaluation de l'activité de chacune des équipes impliquées dans le pôle. A l'issue de cette évaluation, les ajustements nécessaires, tant que sur le point de l'orientation que sur celui de l'organisation seront effectués..

Signature du Recteur de l'Université

Signature du Responsable de l'Etablissement

Signature du Coordonnateur local

Exemple de lettre de désignation
du coordinateur local du pole de mécanique RUMEC

Université
Faculté ou école
Adresse.....
Tel.....
Fax.....
Email.....

Ville, date

A Monsieur M. Ouazzani Touhami
Coordonnateur du RUMEC

Objet : Désignation du coordonnateur local

Monsieur,

Dans le cadre de sa participation au Réseau Universitaire de Mécanique (RUMEC) au titre d'établissement membre de ce réseau, la faculté (ou école) , désigne comme coordonnateur local du RUMEC le Professeur

Signé :

signature du responsable de
l'établissement